



Labellisation E3D - 10e vague

publié le 01/10/2024

(Ecole/Etablissement en Démarche de Développement Durable)

Vous trouverez ci-joint tous les documents nécessaires à la labellisation E3D (Ecole/Etablissement en Démarche de Développement Durable) :

- le courrier de Monsieur le Recteur par intérim à propos de la 10ème vague de labellisation E3D
- le dossier de candidature pour la labellisation d'une école ou d'un établissement,
- le dossier de candidature pour la labellisation d'un territoire éducatif,
- le cahier de charges de cette labellisation.

Le dossier de candidature Ecole/Etablissement a été adapté afin de faciliter le renseignement du document, et - pour une première labellisation sur un niveau engagé - une partie du document seulement est à compléter.

Pour la première session, les dossiers de candidature devront être déposés avant le 8 novembre.

Pour la seconde session, les dossiers de candidature devront être déposés avant le 28 mars.

Vous pouvez retrouver cette démarche de labellisation présentée sur le [site de la mission EDD](#) ↗.

L'équipe départementale mission EDD reste à votre écoute :

- Blaise VIAIRON : blaise.viairon@ac-poitiers.fr
- Virginie LEBRAUD : virginie.lebraud@ac-poitiers.fr

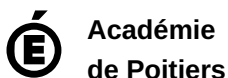
Documents joints

 [Cahier des charges pour la labellisation E3D](#) (PDF de 428.6 ko)

 [Courrier du recteur par intérim](#) (PDF de 475.2 ko)

 [Modèle de candidature - Ecoles et établissements](#) (Word de 187.4 ko)

 [Modèle de candidature - Territoires éducatifs](#) (Word de 858.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.